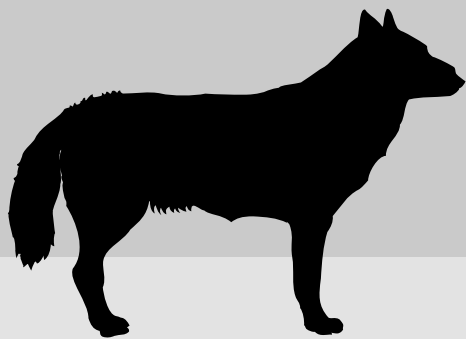




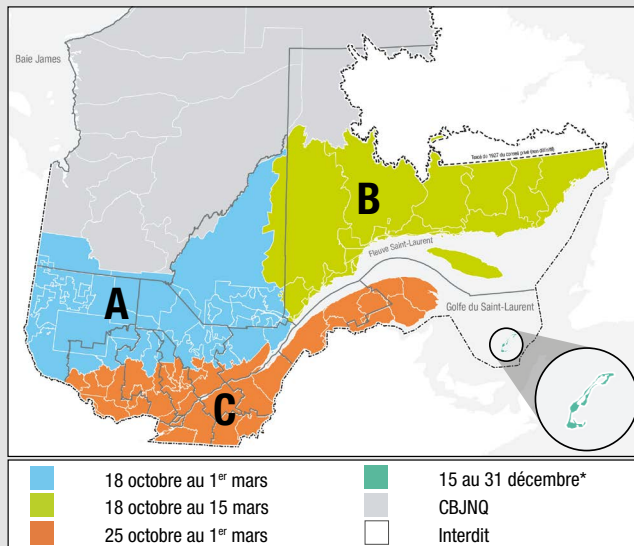
BILAN PROVINCIAL DE L'EXPLOITATION DU LOUP GRIS

(2012-2021)

Réglementation

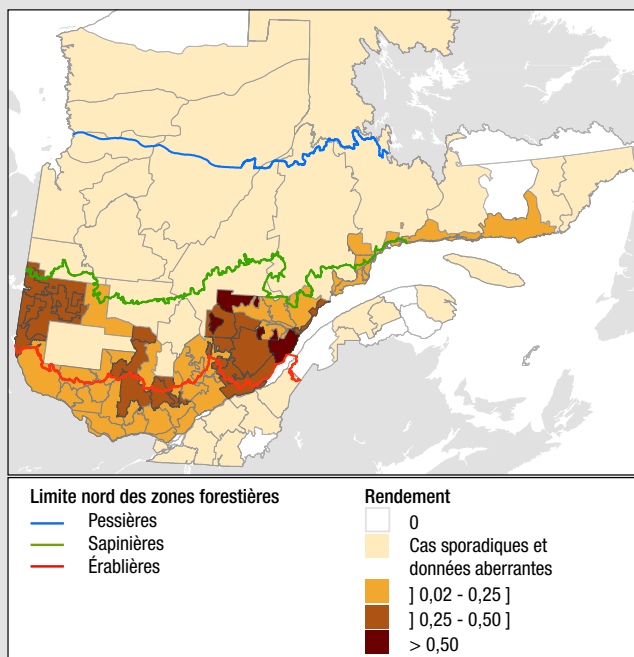
(en date de la saison 2021-2022)

Secteurs et périodes de piégeage – loup gris



*Dans le cas où il y aurait présence de l'espèce

Rendement moyen (nombre de captures/100 km²) –
loup gris – 2012-2021



Ce bilan dresse le portrait de l'exploitation du loup gris depuis la mise en œuvre du Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025 (PGAAP 2018-2025). Il s'agit d'une occasion de faire un suivi de l'état des populations quatre ans après la mise en place des nouvelles modalités de gestion. Il est à noter que d'autres événements majeurs (fermeture de la plus importante maison d'enchères et COVID-19) ont bouleversé le monde du piégeage durant cette même période et ont pu influencer sur les indicateurs présentés ci-dessous.

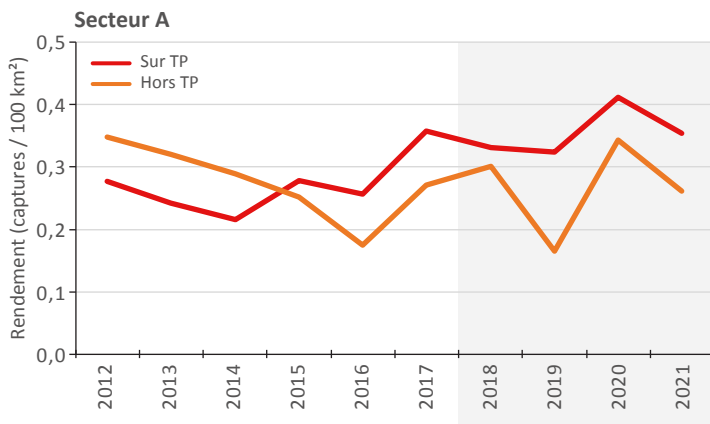
En raison de la grande superficie du Québec et du fort gradient climatique qui le caractérise d'ouest en est et du nord au sud, l'habitat des animaux à fourrure se subdivise en trois grandes zones forestières : la zone de l'érablière au sud (forêt principalement feuillue), la zone de la pessière au nord (forêt résineuse) et la zone de la sapinière au centre (forêt de transition mixte, recouverte à la fois d'arbres feuillus et résineux). Par ailleurs, le mode de gestion du piégeage des animaux à fourrure sur les terrains de piégeage (TP) est lié à des baux de droits exclusifs, alors qu'à l'extérieur de ce réseau, les piégeurs n'ont pas de droits exclusifs de piégeage. Il convient également d'analyser les données disponibles en distinguant les deux réseaux.

Ce bilan présente les indicateurs de suivi des transactions impliquant des fourrures brutes (données provenant des formulaires MELCCFP-414), soit le rendement et la récolte, ainsi que ceux des populations d'animaux à fourrure (données provenant des carnets de piégeur), soit l'abondance, la tendance et le succès de piégeage (voir l'encadré). Il se base donc sur l'analyse de données partielles et disponibles sur le piégeage et le commerce des fourrures brutes, mais sans aucune comptabilisation du nombre d'animaux prélevés par d'autres activités destinées à des fins d'intérêt public et menées souvent hors de la saison de piégeage, notamment pour le contrôle d'animaux jugés importuns.

Rendement

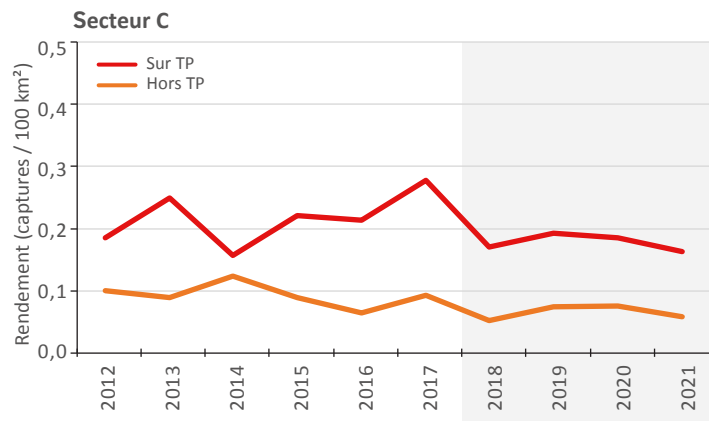
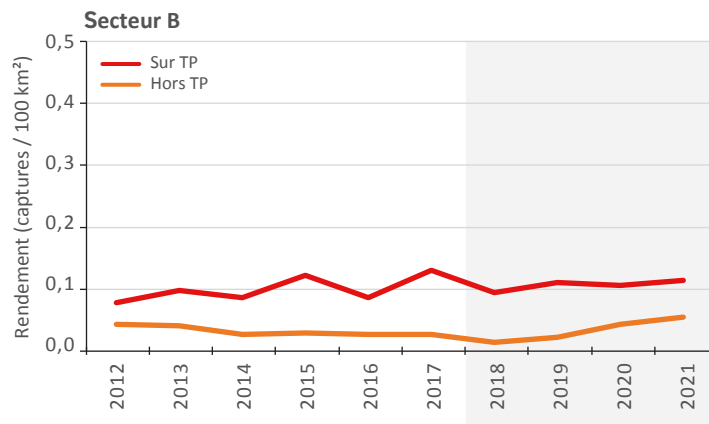
Le loup gris (*Canis lupus*) est présent sur la presque totalité du territoire, à l'exception des régions situées au sud du fleuve St-Laurent. Depuis 1983, la distinction entre les fourrures de loup et de coyote (*Canis latrans*) est faite dans les statistiques de récoltes au Québec. À ce jour, les mentions au sud de l'estuaire seraient davantage reliées à des erreurs d'enregistrement ou à des coyotes capturés ayant été enregistrés comme étant des loups (données aberrantes).

Dans le reste de la province, le rendement du loup est grandement associé à la qualité de l'habitat et à la disponibilité de ses proies préférentielles. Ainsi, le loup peut être séparé en trois écotypes. Dans les forêts composées en majorité de peuplements feuillus (zone de l'érablière), la proie principale du loup est le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), et sa proie secondaire, l'orignal (*Alces alces*). On y retrouve un rendement moyen. Dans les forêts mixtes et résineuses (zones de la sapinière et de la pessière), la proie principale est l'orignal et la proie secondaire, le caribou (lorsqu'il est présent et accessible sur le territoire). C'est dans la sapinière que les rendements sont les plus élevés. Finalement, dans la toundra, le caribou constitue la proie principale du loup. Quelques mentions de récolte y sont rapportées annuellement, mais celle-ci étant exclusivement réalisée par des autochtones, le portrait disponible de la récolte réelle est incomplet.



Le rendement représente le nombre de loups prélevés dans un secteur donné par unité de surface (ici, 100 km²). C'est dans le secteur A que le rendement est le plus élevé. C'est d'ailleurs dans ce secteur que l'habitat est jugé le meilleur pour le loup, et que l'espèce serait la plus abondante. Le secteur C de l'érablière offre lui aussi des valeurs de rendement relativement élevées. Finalement, le secteur B, soit la pessière, présente le rendement le plus faible. Quel que soit le secteur, le rendement apparaît toujours plus élevé sur terrain de piégeage (TP) qu'en dehors. Les tendances de rendement sur TP et hors TP demeurent tout de même similaires.

De plus, dans le secteur A, on note une légère hausse du rendement pour les 10 dernières années, surtout sur TP, alors qu'il y a plus de variabilité hors TP. Dans le secteur B, le rendement semble plutôt constant depuis 10 ans, avec une légère hausse hors TP depuis les quatre dernières années. Le loup est absent des deux tiers du secteur C, mais dans la partie où il est présent, le rendement semble constant depuis 10 ans, et de manière plus notable depuis la mise en place du plan de gestion.



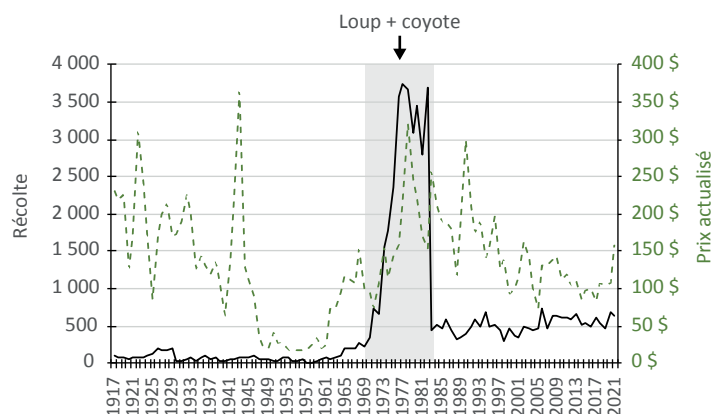
Note : Le cadre gris indique la période couverte par le Plan de gestion des animaux à fourrure au Québec 2018-2025.

TP : Terrain de piégeage avec bail de droits exclusifs de piégeage.

Récolte

Historiquement, la récolte de loups est toujours demeurée relativement faible malgré des prix parfois élevés. Il est à noter que la première mention de coyotes au Québec date de 1944 et que c'est seulement depuis 1983 que l'on distingue les fourrures de loups de celles de coyotes dans les statistiques de récolte au Québec. La croissance importante de la récolte de 1970 à 1983 est en réalité attribuable à l'expansion du coyote au même moment où le programme gouvernemental visant le contrôle des prédateurs a pris fin en 1979. Depuis 1983, la récolte de loups est relativement constante, avec environ 575 fourrures vendues annuellement, et ce, malgré une diminution constante du prix de vente pendant cette même période. Le loup est la seule espèce d'animal à fourrure pour laquelle la récolte est demeurée constante, voire a augmenté, y compris durant les 10 dernières années (693 loups récoltés en 2021-2022).

En 2020-2021, les fourrures de loups gris se sont commercialisées en moyenne à 160 \$ au Québec (un prix qu'elles n'avaient pas atteint depuis 20 ans) alors que depuis 10 ans, le prix de vente moyen se situait aux alentours de 100 \$ à 120 \$ par fourrure.

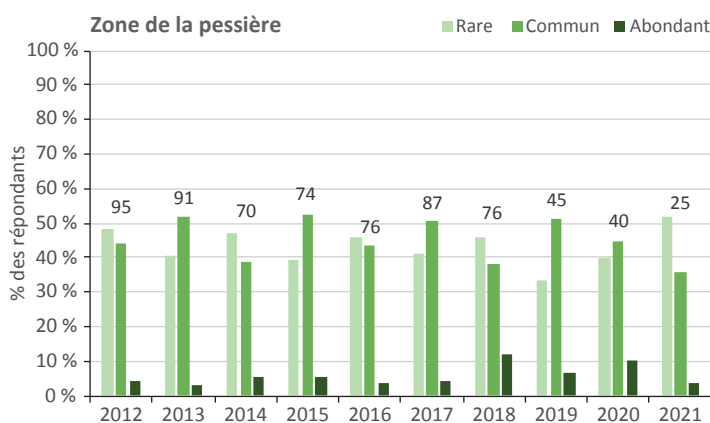
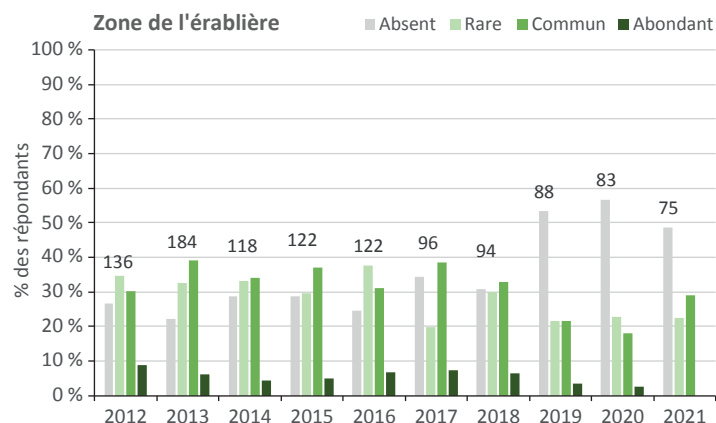
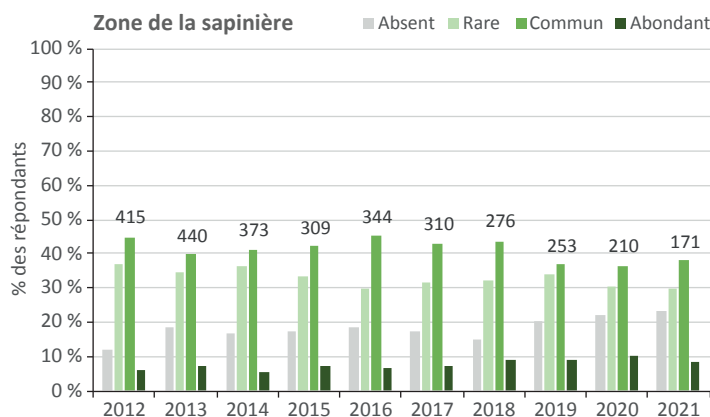
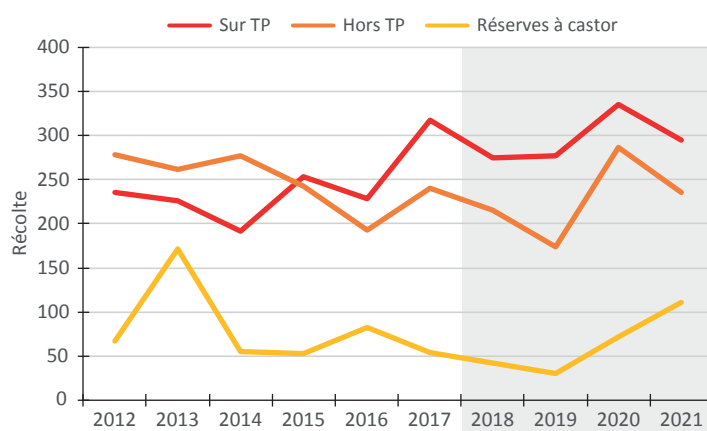
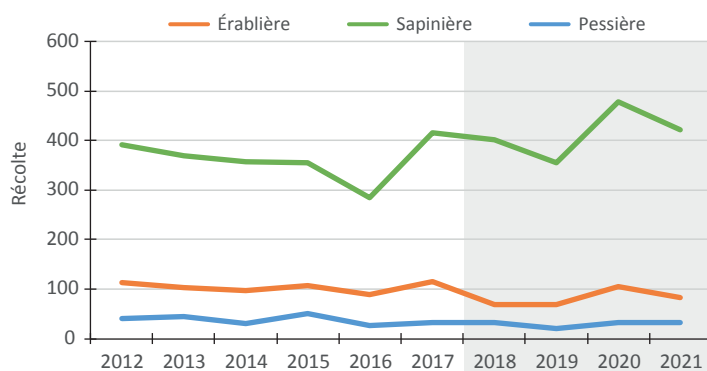


C'est définitivement dans la zone forestière de la sapinière que la récolte est la plus élevée (79 % de la récolte totale). La récolte a d'ailleurs connu une hausse dans cette zone, particulièrement au cours des cinq dernières années. La sapinière constitue l'habitat de prédilection du loup gris, où le couvert forestier lui offre de bonnes conditions pour chasser ses proies préférentielles et combler ses besoins. En revanche, la récolte est demeurée faible mais constante dans les autres zones forestières.

Depuis l'instauration du Plan de gestion des animaux à fourrure, on note aussi une légère tendance à hausse de la récolte dans tous les types de territoires, à l'exception des réserves à castor où la hausse est plus évidente depuis 2020. Des fluctuations interannuelles sont néanmoins courantes. La pandémie pourrait avoir affecté la commercialisation des fourrures, notamment en reportant les transactions à l'année suivante.

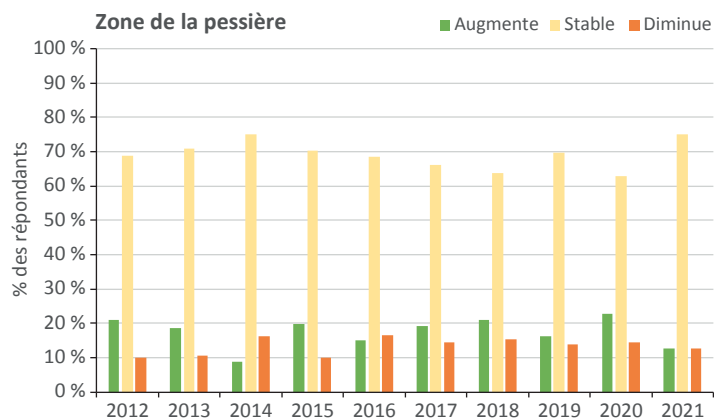
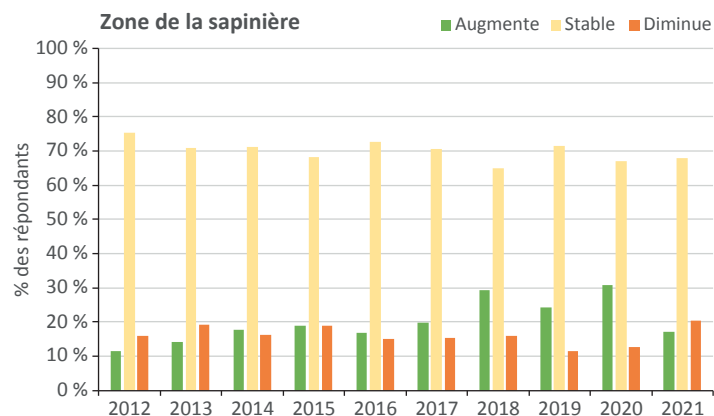
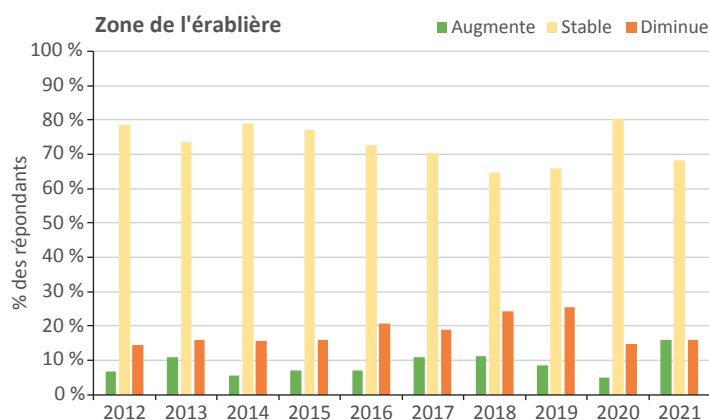
Carnets du piégeur

Malgré le fait que remplir le carnet soit une façon pour les piégeurs de contribuer à la gestion des espèces, le nombre de carnets retournés chaque année est en forte baisse. Le carnet du piégeur est un outil de suivi des populations très important, essentiel à la saine gestion des animaux à fourrure. Il fournit des indicateurs de l'état des populations qu'il est impossible d'obtenir en se basant uniquement sur les transactions commerciales impliquant des fourrures brutes. Nous encourageons fortement les piégeurs à remplir un carnet et à le retourner après leur saison. Considérant le nombre plutôt faible de carnets remplis dans la zone de la pessière (25 en 2021-2022) et dans celle de l'érablière (75 en 2021-2022), il convient d'être plus prudent dans l'interprétation des données dans ces deux zones. Dans les trois zones, on note une forte baisse du nombre de piégeurs qui remplissent leurs carnets. Ceci est particulièrement vrai dans la pessière et dans la sapinière.

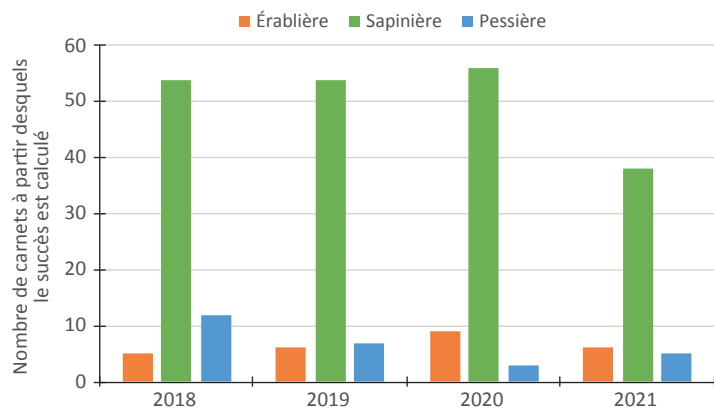
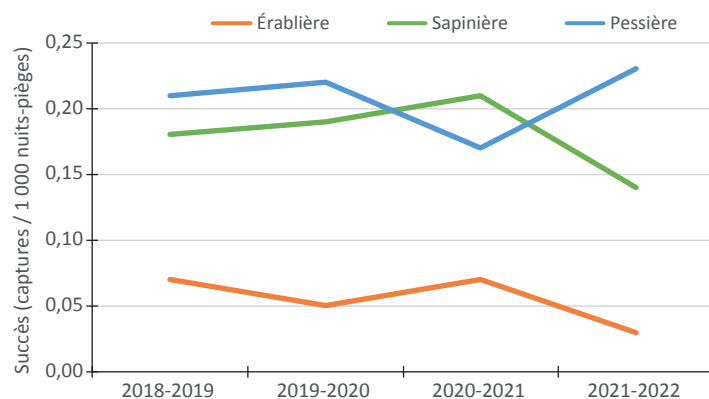


Note : Les chiffres affichés dans les graphiques indiquent le nombre de carnets du piégeur reçus chaque année dans les zones forestières.

Dans la zone de l'érablière, les réponses des piégeurs se partagent entre « rare » et « commun ». Bien que le faible nombre de répondants aux carnets (n=75) ne nous permette pas de tirer des conclusions solides sur les tendances de population de l'espèce pour cette zone, aucun répondant n'a jugé le loup abondant durant la saison 2021-2022. Cependant, plus de piégeurs le considèrent comme commun, soit une légère hausse par rapport aux deux années antérieures. Dans la sapinière, les observations des piégeurs sur l'abondance du loup sont assez constantes. Un peu moins de 40 % des répondants le considèrent comme commun, 30 % le jugent rare alors qu'un peu moins de 10 % le disent abondant. Le reste correspond à ceux qui le jugent absent. Dans la pessière, bien que le nombre de carnets soit insuffisant pour tirer des conclusions fiables (n<50), la proportion de piégeurs qui jugent le loup commun est en baisse alors que la proportion de ceux qui le jugent rare a augmenté dans les trois dernières années.



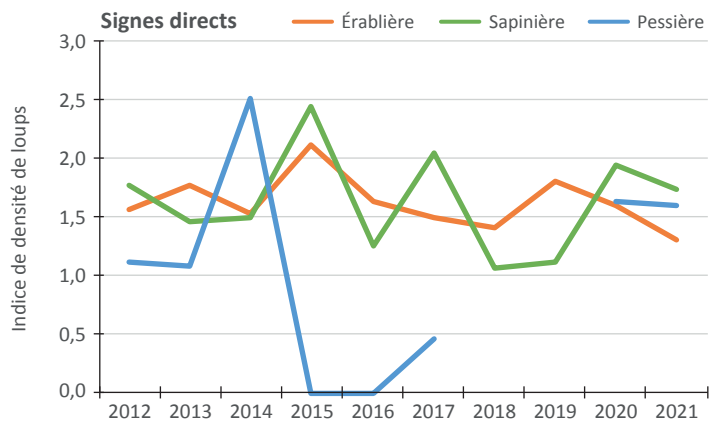
Dans l'ensemble, les tendances observées quant à la présence du loup dans les différentes zones forestières sont stables, ce qui est rassurant.



Bien que la quantité de données de suivi des quatre dernières années ne soit pas assez grande pour dégager des tendances intéressantes, on note que le succès semble à la baisse dans la sapinière et l'érablière en 2021-2022. Le faible nombre de répondants dans l'érablière et la pessière demande d'interpréter avec réserve les résultats de ces zones. Quant à la zone de la sapinière, il est possible que le projet d'intensification de la récolte de loups, qui prévoit de fournir un grand nombre de collets aux piégeurs sur le territoire couvert par les mesures de protection du caribou, fasse diminuer artificiellement le succès en augmentant drastiquement le nombre de nuits-pièges dans cette zone.

Questionnaires

Chaque année, les utilisateurs du territoire sont invités à remplir le questionnaire « ours-loups » lorsqu'ils participent à des activités de chasse dans les territoires fauniques structurés tels que les réserves fauniques. Le questionnaire permet de compiler le nombre de signes directs (loups vus) et indirects (signes de présence : loups entendus et fèces ou pistes vues) observés sur le terrain. Il s'agit d'une information peu coûteuse qui fournit des informations utiles, mais qui est fortement influencée par l'expérience de l'observateur et la durée du séjour. Néanmoins, le nombre de questionnaires remplis chaque année demeure intéressant. Dans l'érablière, un peu moins de 400 observateurs participent chaque année, ce qui se traduit par des données assez stables depuis les dernières années. Dans la sapinière, le nombre de répondants est en augmentation, tandis que dans la pessière, le nombre de répondants reste très limité (et seulement dans la Réserve faunique Port-Cartier–Sept-Iles).



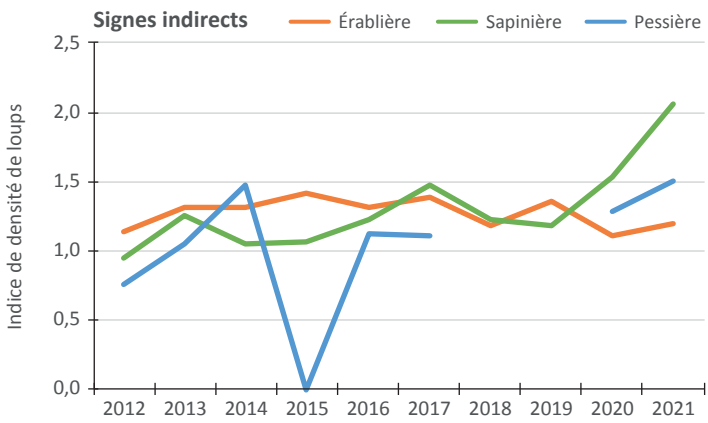
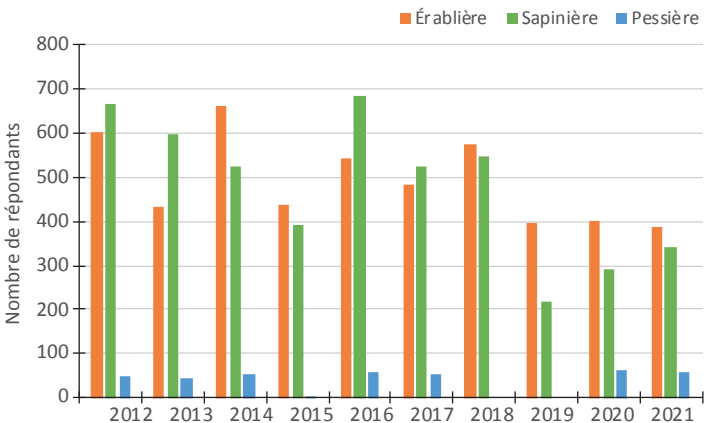
Les graphiques ci-dessus présentent un indice de densité de loups. Ils permettent de constater que dans la sapinière, les signes indirects présentent une tendance à la hausse depuis la mise en œuvre du plan de gestion. Les signes sont stables pour l'érablière. Dans la pessière, si l'on fait abstraction des années où il n'y a pas de données, il semblerait que les signes indirects soient relativement constants.

Synthèse et conclusion

Tous les paramètres de suivi indiquent que depuis l'entrée en vigueur du Plan de gestion des animaux à fourrure, les populations de loups semblent stables et l'espèce est commune dans son aire de répartition permanente. Il en va ainsi pour la récolte, qui demeure relativement stable.

Indicateurs de suivi (depuis 2018)

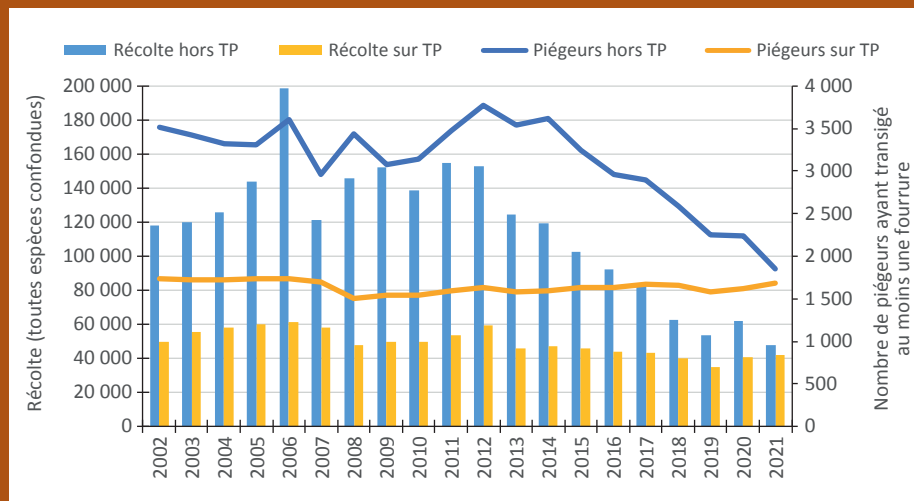
Rendement	=
Récolte	=
Abondance	commun
Tendance	=
Succès	=



Depuis la saison 2012-2013, on observe une baisse constante du nombre de piégeurs « actifs » (ayant fait au moins une transaction impliquant une fourrure) hors terrain de piégeage. Cela se traduit par une baisse globale de la récolte des animaux à fourrure. Pourtant, ce territoire libre est principalement présent dans le sud du Québec, accessible et à proximité du lieu de résidence de la plus grande partie des citoyens du Québec. C'est aussi là où les risques de conflits entre les animaux et les humains sont les plus élevés. Cette baisse du nombre de piégeurs actifs pourrait entraîner une hausse des enjeux de cohabitation et un déplacement des activités de piégeage vers des activités de contrôle ne mettant pas les animaux en valeur.

D'un autre côté, le nombre de piégeurs sur terrain de piégeage et leur récolte se maintiennent, ce qui est logique puisque les détenteurs de droits exclusifs de piégeage doivent assurer une récolte minimale pour conserver leurs terrains de piégeage, sans aucune obligation de commercialiser l'excédent ou le surplus.

Étonnamment, le nombre de permis vendus annuellement est resté constant depuis 20 ans (autour de 7 500). En effet, chaque année, entre 30 % et 50 % des piégeurs ne commercialisent aucune fourrure en leur nom sur le marché, ce qui est autorisé lorsque les captures sont le fruit de leur propre activité. Les piégeurs peuvent conserver leurs prises à des fins personnelles ou pour une mise en vente ultérieure.



Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !

